

MAIRIE DE MADRANGES

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU

SÉANCE DU 24/09/2025

Le conseil Municipal de la commune de Madranges s'est réuni le mercredi 24/09/2025 à 20h30.

Étaient présents : Jean-Pierre BORT, Michel PORTE, Jean-François LONGUET, Baptiste BORT, Guillaume PORTE, Jean SAUVENT, Pierre CROISILLE, Nadine VAN.

Absents : Serge BORDES, Sylvie MAGOUTIER, Magalie BRETTE

Pouvoirs : Sylvie MAGOUTIER à Pierre CROISILLE, Magalie BRETTE à Jean-Pierre BORT

Secrétaire de séance : Michel Porte

ORDRE DU JOUR :

1) Approbation du CR du conseil municipal du 25/07/2025 et élection du secrétaire de séance. Votées à l'unanimité.

2) Délibération 1 : achat / vente Talouarne : après débat, une nouvelle proposition d'achat s'élevant à 1750 € sera faite par courrier à Mme Talouarne (unanimité).

3) Délibération 2 : Le Conseil Municipal valide le rapport et les prescriptions de l'enquête publique de Mme Montintin concernant le recensement des chemins ruraux. Il valide la carte et entérine les conclusions du commissaire enquêteur.

4) Stand de tir : Monsieur le Maire, fait le point sur les dernières « avancées » du projet

5) Travaux de voirie : la réception des travaux est prévue le 26/09. Aucune remarque négative n'a été faite à propos de la qualité des travaux réalisés.

6) Courrier de Mme Bonnefond et Mme Polony : une réponse par mail a été faite aux demandeurs. Il est prévu le 29/09 une étude de terrain avec le responsable de la voirie du département pour conseil. En fonction de ses recommandations et selon l'importance des travaux, ceux-ci pourraient être entrepris ou budgétés pour le prochain budget.

7) Point travaux en cours : Vincent travaille actuellement sur la rénovation de l'appartement au-dessus de la salle polyvalente.

La vente de la ferraille récoltée lors du passage des encombrants a été négociée avec Corrèze Récupération. Le paiement est prévu à la fin du mois de septembre.

La pose de panneaux de limitation de largeur rue Jean Maleret est prévue.

8) Michel Porte fait le point sur « la forêt », son entretien, les travaux à prévoir et son devenir.

Il informe le conseil de la vente par appel d'offre d'une coupe éclaircie à la fin du mois de septembre

9) Informatique : les devis de la société CERIG concernant le remplacement du matériel et la sauvegarde des données sont actés. Le Conseil demande à M le Maire de négocier les prix du nouveau matériel compte tenu des tarifs pratiqués.

10) Suite à diverses plaintes, le Conseil décide de faire un rappel à la loi concernant l'entretien des terrains non bâtis situés en zone d'habitation. L'information sera diffusée par message sur la liste de diffusion, par « flyers » et sur le site de la commune.

11) Cimetière : vu le faible nombre de concessions disponibles, il est envisagé de réfléchir lors du prochain mandat, soit à la récupération de tombes à l'abandon soit à l'agrandissement de la zone « cimetière ».

La rénovation du mur est prévue fin d'année 2025, début d'année 2026.

12) Arrêté municipal « animaux identifiés divagants » : L'arrêté a été validé par la préfecture. Il dès maintenant en vigueur.

13) Une réunion avec les associations va être programmée courant octobre pour tirer le bilan des festivités et envisager les projets futurs.

14) Un point a été fait sur les problèmes de relation entre voisins

15) Procédure : Un rendez-vous a été fixé avec le cabinet d'avocats concernant la procédure opposant la commune à Mme Benoit. Cette réunion est prévue pour envisager les suites à donner.

16) Compte N26 : 1834,57 euros sont actuellement sur le compte.

17) Élections municipales mars 2026 : Une date de réunion publique pour dresser le bilan du mandat et envisager la suite sera rapidement programmée. Le Maire a annoncé au conseil qu'il briguerai un nouveau mandat

18) Questions diverses : aucune

La séance est levée à 22h50

Michel Porte